



Portail d'Accompagnement  
des Professionnels de Santé  
Grand Est



|  |   |
|--|---|
| Identification du poste                          | <b>Masseur-Kinésithérapeute</b>   |
| Situation du lieu d'exercice                     | Aube (10)   |
|  | 10700 ARCIS SUR AUBE  |
|  | 77 rue Saint Rémy   |
| Type d'installation                              | Exercice libéral au sein d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire agréée par l'ARS  |
| Conditions d'exercice                            | <p>Locataire de votre cabinet comportant 1 bureau avec toilettes privatives, 2 salles, vous exercez au sein d'un établissement neuf de 1069 m<sup>2</sup>, facile d'accès, regroupant 19 cabinets médicaux indépendants et ergonomiques desservis par des parties communes.</p> <p>Le montant de la location est de 10€ du m<sup>2</sup>, charges comprises (cabinet d'une surface de 50 m<sup>2</sup> environ).</p> <p>La Maison de Santé est composée de 2 ailes distinctes séparées par l'entrée principale, son accueil et d'une salle de soins. L'aile droite est dédiée aux activités de Masseurs-Kinésithérapeutes et de Chirurgiens-dentistes avec des cabinets adaptés à ces activités. L'aile gauche, quant à elle, regroupe les activités de Médecins Généralistes, d'Infirmières libérales, de Podologue, de Sage-femme et d'Ostéopathe.</p> <p>Sont actuellement occupés, 4 cabinets d'infirmières libérales, 1 cabinet d'ostéopathe, 1 cabinet de pédicure podologue, rejoints à l'été 2020 par 2 médecins généralistes, 1 masseur-kinésithérapeute, 1 psychomotricien.</p> |
| Aides relatives à l'exercice en zone prioritaire | Lieu d'exercice situé en « zone très sous dotée » donnant la possibilité de bénéficier d'aides à l'installation et de prétendre à des exonérations fiscales du fait du classement en Zone de Revitalisation Rurale.   |
| Caractéristiques du territoire d'exercice        | La MSP est implantée à la sortie d'un bourg avec commerces, services et diverses associations sportives et culturelles faisant partie de la Communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt totalisant en 2017 une population de 11 522 habitants (population municipale INSEE), connaissant un accroissement du fait de l'implantation du 5 <sup>ème</sup> Régiment de Dragons dans le camp militaire de Mailly le Camp.  |

|                   |   |
|-------------------|---|
| Statut juridique  | Bail commercial avec la Communauté de communes pour la location d'un cabinet  |
| Autres précisions | Aux portes des grandes agglomérations champenoises : 30 min de Troyes, 40 min de Châlons en Champagne, 1h00 de Reims et à 2h30 de Paris<br>Sortie directe Autoroute A26   |
| Contacts          | <b>Madame Solange GAUDY</b><br><i>Présidente de la Communauté de communes Arcis-Mailly-Ramerupt</i><br>Tél : 03.25.37.69.42 Mail : <a href="mailto:contact@ccamr.fr">contact@ccamr.fr</a><br>Site internet : <a href="https://www.arcismaillyramerupt.fr">https://www.arcismaillyramerupt.fr</a><br><b>Maison de Santé Pluridisciplinaire</b><br>Tél : 03.25.47.70.00 Mail : <a href="mailto:mpp.ccamr@gmail.com">mpp.ccamr@gmail.com</a> |

